

SEANCE DU JEUDI 26 SEPTEMBRE 2018

Présents : Mme TARGNION, Présidente,
MM. YLIEFF et GODIN, Membres du Collège de Police.
M. BOTTERMAN, Mmes BRACH, CELIK, MM. DEGEY, DENIS, DETHIER, KRIESCHER,
Mme FAGNANT, GILSON, M. LEONARD, Mme LEVEQUE, MM MAGNERY, MESTREZ,
Mmes MONVILLE, M. NAJI, Mme OZER, M. RENARD, Mme RENIER, MM. VAN DE
WAUWER, VOISIN et WYDOOGHE, Membres.
M. PAQUE, Chef de corps
M. HARDENNE, Secrétaire
[Décisions n°0041 à 0060]

LA SEANCE PUBLIQUE EST OUVERTE A 20 HEURES 09.

A l'unanimité des membres présents, l'assemblée entend Madame la Présidente excuser Madame Carine FAGNANT et Monsieur Marcel RENARD.

0041 Procès-verbal des résolutions prises au cours de la séance du Conseil de Police du jeudi 14 juin 2018 - Approbation

A l'unanimité des membres présents ;

APPROUVE

Le Procès-verbal des résolutions prises au cours de la séance du Conseil de Police du jeudi 14 juin 2018.

0042 Conseil de Police - Démission d'un Conseiller - Vérification des pouvoirs, prestation de serment et installation d'un nouveau Conseiller

A l'unanimité des membres présents,

VALIDE

les pouvoirs de Monsieur Didier NYSSSEN pré-désigné et

ENTEND

la prestation de serment de l'intéressé ainsi que la déclaration de Madame la Présidente l'installant dans ses fonctions de Conseiller de police.

0043 Conseil de Police - Démission d'un Conseiller - Vérification des pouvoirs, prestation de serment et installation d'un nouveau Conseiller

A l'unanimité des membres présents,

VALIDE

les pouvoirs de Monsieur Frédéric DELVAUX pré-désigné et

ENTEND

la prestation de serment de l'intéressé ainsi que la déclaration de Madame la Présidente l'installant dans ses fonctions de Conseiller de police.

0044 Finances - Modification budgétaire

Entendu la présentation faite par le Comptable spécial ;

Entendu Madame RENIER demander quelles sont les raisons qui justifient une telle augmentation des frais de téléphonie ;

Entendu le Comptable spécial répondre que ces sommes sont dues à des frais de maintenance ponctuels;

Par 77.12 voix POUR, 4.5 voix CONTRE et 5.07 ABSTENTION ;

DECIDE

Le budget ordinaire de la police locale de l'exercice 2018 est modifié et le nouveau résultat est arrêté aux chiffres figurant au tableau ci-après:

	Balance des recettes et dépenses		
	Recettes	Dépenses	Solde
Budget initial/M.B. précédente	21.847.536,31	21.847.536,31	
Augmentation	404.791,28	502.008,28	-97.217,00
Diminution	81.000,00	178.217,00	97.217,00
Résultats	22.171.327,59	22.171.327,59	

Le budget extraordinaire de la police locale de l'exercice 2018 est modifié et le nouveau résultat est arrêté aux chiffres figurant au tableau ci-après:

	Balance des recettes et dépenses		
	Recettes	Dépenses	Solde
Budget initial/M.B. précédente	500.000,00	500.000,00	
Augmentation	624.989,49	703.916,99	-78.927,50
Diminution	7.572,50	86.500,00	78.927,50
Résultats	1.117.416,99	1.117.416,99	

0045 Personnel - Mobilité - Phase 2018/02 - INPP - Clôture

A l'unanimité des membres présents ;

DECIDE

de clore la phase de mobilité 2018/02 (n° de série 1433) - Inspecteur Principal Chef d'équipe de quartier ou d'équipe dans un service central

0046 Personnel - Mobilité - Phase 2018/03 - Ouverture d'emplois

A l'unanimité des membres présents,

DECIDE

de déclarer vacant pour la mobilité :

- 2 emplois de Commissaire de Police - Chef de service de Maison de Police
- 1 emploi INP polyvalent
- 1 emploi INP spécialisé enquêteur

de fixer les modalités de sélection de ces emplois comme ci-après :

Pour les CP : la tenue d'une interview devant une Commission de sélection et l'organisation d'un ou plusieurs tests ou épreuves d'aptitude éliminatoires.

Pour les INP : la tenue d'une interview avec les différents candidats par le Chef de Corps (ou l'Officier ou membre du personnel de niveau A auquel ressortit l'emploi vacant) et l'organisation d'un ou plusieurs tests ou épreuves d'aptitude non éliminatoires.

0047 Personnel - Mobilité - Phase 2018/03 - INP Enquêteur - Clôture

A l'unanimité des membres présents ;

DECIDE

De clore la phase de mobilité 2018/03 (n° de série 2487) – Inspecteur Enquêteur.

0048 Personnel - Mobilité - Phase 2018/04 - Ouverture d'emplois

A l'unanimité des membres présents,

DECIDE

de déclarer vacant pour la mobilité :

- 1 emploi INPP chef d'équipe de quartier ou chef d'équipe dans un service central
- 1 emploi INP spécialisé motocycliste

de fixer les modalités de sélection de ces emplois comme ci-après :

Pour les INP : la tenue d'une interview avec les différents candidats par le Chef de Corps (ou l'Officier ou membre du personnel de niveau A auquel ressortit l'emploi vacant) et l'organisation d'un ou plusieurs tests ou épreuves d'aptitude non éliminatoires.

0049 Matériel - Gilets pare-balles individuels - Mode de passation de marché

A l'unanimité des membres présents ;

DECIDE

Article 1er:

Il sera passé un marché - dont le montant estimé, hors taxe sur la valeur ajoutée, s'élève approximativement à 5.096,08 EUR - ayant pour objet l'acquisition de gilets pare-balles individuels.

Le montant figurant à l'alinéa qui précède a valeur indicative, sans plus.

Article 2:

Le marché dont il est question à l'article 1er sera passé via un marché sur simple facture acceptée.

Article 3:

Le marché dont il est question à l'article 1er sera financé comme il est dit ci-après: Budget extraordinaire 2018 - Allocation n°330/744-51/04 « Achat divers matériel ».

LA SEANCE PUBLIQUE EST LEVEE A 20 HEURES 24.

LA SEANCE A HUIS CLOS EST REPRISE IMMEDIATEMENT.

LA SEANCE EST DEFINITIVEMENT LEVEE A 21 HEURES 00.

PAR LE CONSEIL DE POLICE :

Le Secrétaire,

La Présidente,

Jean-Abdon HARDENNE

Muriel TARGNION

